



horaires des écoles communales. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'unanimité pour le maintien des horaires ; sous réserve des procès-verbaux des conseils d'école validant les horaires.

- **Goûter de Noël** avec la visite du Père Noël à l'école maternelle Le Vert bocage le 18 décembre et à l'école élémentaire Guy de Maupassant le 19 décembre.
- **Inauguration des extensions des écoles** maternelle Le Vert bocage et élémentaire Guy de Maupassant le 20 janvier 2018.
- **Conseil d'école - École maternelle Le Vert bocage** : 25 janvier 2018 à 18 h00.
- **Réunion Classe de neige** : 22 février 2018 à 19 h 00.

COMMISSION FINANCES par Monsieur Jean-Paul BÉTOUS, Adjoint au Maire

- 9 février 2018 à 19 h 00 : réunion de la commission pour la présentation du compte administratif et la préparation du budget primitif 2018.

COMMISSION SPORTS, FETES par Madame Thérèse LEMARESQUIER, Adjoint au Maire

- **Marché de Noël 2017** : 55 exposants bonne fréquentation en hausse par rapport à l'année dernière. Remerciements notamment aux services municipaux, à l'École des arts.
- **Lâcher de ballons du Téléthon** : lecture du courrier d'un enfant domicilié dans le Jura ayant trouvé un ballon. Madame Thérèse LEMARESQUIER propose d'offrir un livre à cet enfant et à celui qui a lâché le ballon, compte tenu de la distance parcourue. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.
- Assemblée générale de l'**UCIA** le 1^{er} décembre 2017 - Animation des commerçants : 7 exposants, pas de reconduction du marché le second samedi comme initialement prévu, remerciements au service technique.
- **Foulées roses** - dimanche 7 octobre 2018 : première réunion de préparation le 9 janvier 2018.
- **Galette des rois 2018** le 14 janvier 2018 : 250 participants, remerciements aux bénévoles.
- Assemblée générale du **Comité de jumelage** le 26 janvier 2018 à 20 h 00 à la salle Phèdre.

Questions diverses et remerciements

- **SERP** : compte-rendu du bureau syndical du 7 décembre 2017 transmis aux membres du Conseil Municipal.
- **SIÈGE 27** : Rapport annuel d'exploitation 2016 relatif à la maintenance éclairage public, et procès du Comité syndical du 2 décembre 2017 transmis aux membres du Conseil Municipal.
- **Félicitations** à Madame Dorine FLEURIAL et Monsieur Ludovic QUESNEY pour la naissance de leur fille Justine.
- **Remerciements** :
 - de Monsieur GRIMBERT, directeur de l'école élémentaire Guy de Maupassant pour l'organisation du goûter de Noël et pour les livres offerts par la Ville de BOURG-ACHARD aux élèves,
 - deux remerciements pour le colis de Noël,
 - de la famille de Monsieur Jean HONNET pour l'attention témoignée lors de son décès,
- Monsieur Richard APPERT pose la question de l'avancement des travaux d'extension de l'école élémentaire Guy de Maupassant. Monsieur le MAIRE indique avoir demandé au cabinet d'architectes MS ARCHITECTURE, maître d'œuvre, de procéder aux levées de réserve dans les meilleurs délais.
- Les prochaines séances auront lieu les vendredi 16 février, jeudi 22 mars, vendredi 20 avril, vendredi 18 mai, jeudi 15 juin 2018 à 20 h 30.
- Affichage du 23 janvier 2018.
- Séance levée à 23 h 02.

« Nous vous informons »

- **Recensement de la population** - populations légales au 1^{er} janvier 2015 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 :
 - population municipale au 1^{er} janvier 2015 : 3 575
 - population comptée à part au 1^{er} janvier 2015 : 44
 - population totale au 1^{er} janvier 2015 : 3 619
- **Objets trouvés** - la Mairie dispose d'un service « objets trouvés », n'hésitez pas à prendre contact auprès de ce service en cas de perte d'un objet.
- **Collecte des déchets** - Votre nouveau bac est à disposition au service technique de la Mairie, vous pouvez le retirer le mardi et le jeudi de 14h à 15h. Nous vous rappelons que les poubelles doivent être sorties la veille et rentrées le soir du jour de la collecte. La Police municipale veille aux respects de ces pratiques ; tout manquement est passible d'une amende. Nous vous informons qu'à compter du 1^{er} février 2018, les ordures ménagères ne seront plus collectées si votre bac n'est pas référencé. Vous devez contacter la Communauté de Commune Roumois Seine au 02 35 87 63 42.
- En cas de **dysfonctionnement d'un éclairage public**, merci de prévenir la mairie en indiquant le numéro du poteau, afin que nos services techniques puissent faire le nécessaire.
- **Dates inscriptions à l'école maternelle « Le Vert bocage » pour la rentrée scolaire 2018/2019** : les lundis 12 février et 19 mars 2018 de 8h30 à 18h30. Pour cela, il faut se munir du bulletin d'inscription délivré par la Maire (se présenter à l'accueil avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du livret de famille, du carnet de santé et d'une photo d'identité récente).



La Ville de BOURG-ACHARD a un nouveau site internet, vous pouvez le consulter dès à présent sur : <http://www.bourgachard.fr/>

Monsieur le MAIRE, son Conseil Municipal et les services municipaux de la Ville de BOURG-ACHARD vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2018.

FOCUS sur l'étude préalable l'appel à projets FISAC

menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie

Monsieur le MAIRE tient à remercier les personnes ayant participé à la démarche via le questionnaire : 200 retours de consommateurs et 35 retours de commerçants-artisans.

- **Quelques données issues de l'enquête auprès des commerçants - Constats** :
 - Taux de commercialité faible en raison de la forte représentation des activités de services en centre-ville. 58 % déclarent une baisse voir une très forte baisse de leur activité.
 - Le manque d'homogénéité dans les horaires d'ouverture perturbe le consommateur et impacte directement l'attractivité du centre-ville.
 - Près d'1/3 de l'offre renouvelée depuis moins de 3 ans.
 - 77 % des personnes interrogées sont locataires et 23 % sont propriétaires des murs.
 - **Numérique dans l'entreprise** - utilisation d'Internet : 63 % pour présenter leur entreprise, 54 % pour communiquer, 40 % pour vendre. Action prioritaire pour développer une offre de service innovante : développement du commerce en ligne (48 %).
 - **Investissements** : 20 % des commerçants envisagent de transmettre leur activité dans les 5 prochaines années. Parmi ces commerçants, 44 % souhaiteraient bénéficier d'un diagnostic d'entreprise favorisant la transmission de leur activité. 16 commerçants envisagent d'investir à nouveau pour leur commerce. Les commerçants ont massivement investi dans leur entreprise dans les 2 dernières années (acquisition de matériel, rénovation des vitrines, modernisation du local) et 46 % envisagent d'investir à court terme.
 - **Formation des professionnels** : près de la moitié ont suivi une formation au cours des 5 dernières années principalement pour le développement des compétences métiers spécifiques.
 - **Points de satisfaction** : sens de circulation, accès au centre-ville, signalétique. La qualité d'accueil et de services est à 88 % satisfaisante voir très satisfaisante. Points d'insatisfaction concernant le stationnement, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), les animations commerciales. 63 % jugent l'attractivité de la rue insatisfaisante.
 - **Diversité commerciale** considérée à 52 % comme positive et à 43 % comme insatisfaisante.
 - **Actions prioritaires pour moderniser les entreprises** : accessibilité aux PMR, rénovation des vitrines et modernisation des points de vente,
 - **UCIA** : 63 % des personnes interrogées sont adhérentes à l'UCIA. 86 % adhèrent pour la représentation du commerce local et la défense des intérêts des commerçants, et 74 % pour la mise en place d'animations commerciales.
- **Quelques données issues de l'enquête auprès des consommateurs - Constats** :
 - **Fréquentation du centre-ville** : 56 % se rendent en centre-ville plusieurs fois par semaine ; 32 % y effectuent des achats et 38 % y viennent pour des services spécifiques ou des démarches administratives et 14 % pour le marché. La consommation dans les commerces du centre-ville est justifiée à 42 % pour la proximité, 46 % pour l'accueil, le service et le savoir-faire. La non fréquentation du centre-ville est justifiée à 45 % en raison des difficultés d'accès et de stationnement, de la faible attraction de l'espace public.
 - **Appréciation du centre-ville** : BOURG-ACHARD est considérée comme une ville plutôt commerçante, accueillante et agréable à vivre pour la moitié des interrogés mais qui manque de dynamisme (67 %). L'animation du centre-bourg est plébiscitée à 56 % et les animations commerciales sont peu voire pas du tout satisfaisantes à hauteur de 71 %. La qualité d'accueil et de service remportent 76 % de satisfaction.
 - **Diversité commerciale** : manque de diversité commerciale pour 34 % des personnes interrogées. Les achats dans les grandes surfaces et sur Internet représentent 21 %.
 - **Actions prioritaires** : la rénovation et la modernisation des commerces sont deux des sujets prioritaires pour le commerce comme la déviation des poids lourds et l'harmonisation des horaires. La mise en place d'une carte de fidélité est plébiscitée à 23 %.
 - **Marché hebdomadaire** : la fréquentation est aléatoire (54 % des interrogés fréquentent le marché mais seulement 41 % déclarent y aller toutes les semaines). Pour 66 personnes, la journée du marché le lundi est inadaptée. L'augmentation du nombre d'exposants est plébiscitée à 28 % et la création d'un second jour de marché à 26 %. Le samedi est évoqué à 62 % et le dimanche à 31 % comme second jour de marché souhaité.

Compte-rendu du Conseil municipal du 18 janvier 2018

Absents : Axelle LEGOURD, Mickaël LEICHER, Sarah CHAINE donne pouvoir à Audrey GAMBARO, Philippe HUE HERMIER donne pouvoir à Jean-Pierre DENIS, Céline LEGRAS, Caroline PIERRELÉE, Didier VANCAEYZEELE donne pouvoir à Stéphane HERSANT

Secrétaire de séance : Marie OLLIVIER

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2017 adopté à l'unanimité.

D01 - Construction du nouveau restaurant scolaire - Étude géotechnique de conception - Mission pour la réalisation de l'étude géotechnique de conception confiée à l'unanimité à l'entreprise SOLUGEO, sise 51 avenue de Bretagne 14123 IFS, pour un montant de 3 200,00 € H.T..

D02 - Église Saint-Lô - Travaux de mise en sécurité du clocher - Monsieur le MAIRE rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux d'urgence supplémentaires indispensables à la stabilité et à la bonne conservation de l'édifice et indique la prolongation des délais de travaux (5 mois). Autorisation donnée, à l'unanimité, à Monsieur le MAIRE pour signer les avenants et les devis concernant les lots :

1 - maçonnerie - pierre de taille - échafaudage TERH Monuments historiques, d'un montant de 30 178,55 € H.T.

2 - charpente - menuiserie LES MÉTIERS DU BOIS, d'un montant de 91 838,51 € H.T.

3 - couverture - paratonnerre SAS RÉMY DUPUIS, d'un montant de 34 235,53 € H.T.

D03 - CCI Portes de Normandie - Étude préalable à l'appel à projets FISAC - Fiches actions : Distribution aux membres du Conseil Municipal de l'enquête sur le commerce local réalisée en novembre 2017 et du plan de financement. Présentation par Monsieur le MAIRE du plan d'actions tel que défini dans l'appel à projets FISAC :

PLAN D' ACTIONS	
Axe 1 : Accompagnement et développement individuel de l'offre	Action 1 : Favoriser la modernisation des entreprises Action 2 : Améliorer l'accessibilité des commerces aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) Action 3 : Performance numérique des entreprises Action 4 : Accompagner les projets de transmission-reprise
Axe 2 : Dynamique collective, animation, communication	Action 5 : Mettre en place un programme d'animations Action 6 : Mettre en place une application de fidélité collective
Axe 3 : Aménagement et fonctionnement urbain	Action 7 : Accroître l'attractivité du marché non-sédentaire
Axe 4 : Gouvernance de l'opération	Action 8 : Mettre en place un comité de pilotage Action 9 : Réaliser un suivi et une évaluation à postériori

Présentation par Monsieur le MAIRE du plan de financement dans lequel la Ville financera les actions à hauteur de 65 993 € et sollicitera le financement de l'État lequel sera entre 20 à 30% en fonction du type d'actions. Autorisation donnée, à l'unanimité, à Monsieur le MAIRE pour l'inscription au budget primitif 2018 des 65 993 € de participation de la Commune au projet FISAC. Monsieur le MAIRE remercie le Conseil Municipal pour son soutien au commerce local au travers de l'appel à projets FISAC.

D04 - Personnel communal - Recrutement d'un agent pour le service technique - Autorisation donnée, à l'unanimité, à Monsieur le MAIRE pour le recrutement d'un agent qui intégrera l'équipe technique de la Ville de BOURG-ACHARD, en réponse à l'évolution des missions de ce service municipal.

D05 - Tarifs 2018 - Tarifs fixés comme suit par 18 voix pour et 1 abstention (Françoise PRUNIER) :

- redevance annuelle du concessionnaire du marché : 7 500,00 €.

- marchands, étagistes alimentaire et marchandises diverses étalages sur étals ou sur le sol, marchandises agricoles vendues sur voiture, voitures en exposition, établissements forains, manèges, bals sous tente ou sur un parquet, autres que ceux organisés par la commune (par m² de surface occupée ou par jour et au maximum pour deux jours pour les fêtes locales), vendeurs de beurres, œufs, fromages, volailles, stationnement des véhicules marchands sur l'emprise du marché :

o par jour et par m² : 0,50 €,

o par jour et par m² avec électricité : 2,50 €,

o le jour de la foire Saint-Mathieu dite Foire à la Bourette sauf pour les commerçants et artisans de BOURG-ACHARD : 0,60 €.

D06-1/2/3/4 - SIÈGE 27 - Programmation travaux 2018 : Dans le cadre des travaux prévus sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, autorisation donnée à l'unanimité à Monsieur le MAIRE pour la signature des conventions de participation financière entre le SIÈGE 27 et la Ville de BOURG-ACHARD relatives aux opérations programmées sur l'exercice budgétaire 2018 pour les opérations suivantes :

Rues concernées	Participation en section d'investissement	Participation en section de fonctionnement
Le Camp Sorel	2 550 €	8 000 €
Rue de la Libération RD83 TR1	2 858,33 €	8 000 €
Rue Marie Lambert	36 916,67 €	14 000 €
Voie cyclable rue de la Libération	16 000 €	0 €

D07-1/2/3 - CONVENTION AVEC ORANGE RÉGISSANT LA PROPRIÉTÉ ET LA GESTION DES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS -

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Monsieur le MAIRE pour la signature des conventions en vue de fixer la propriété du réseau de télécommunications ainsi créé en coordination avec les travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité à l'opérateur ORANGE pour les rues suivantes : Le Camp Sorel, rue de la Libération RD83 TR1 et rue Marie Lambert.

D08 - ANALYSE DES RISQUES DE DÉFAILLANCE - Autorisation donnée, à l'unanimité, à Monsieur le MAIRE pour demander une subvention auprès de l'AESN et pour signer le devis pour la mission d'analyse des risques de défaillance de la STEP de BOURG-ACHARD d'un montant de 6 893,00 € H.T..

D09 - MARCHÉS D'ASSURANCES - CONVENTION D'ASSISTANCE À LA CONSULTATION - Autorisation donnée, à l'unanimité, à Monsieur le MAIRE pour signer la convention relative à la mission d'assistance et conseils en assurances avec le cabinet CAP SERVICE PUBLIC, sis 42, rue Albert Denis BP 10041 54203 TOUL cedex, selon sa proposition d'un montant de 2 990 € H.T.

COMMISSION URBANISME par Monsieur le MAIRE

Dossiers d'urbanisme traités du 1^{er} au 31 décembre 2017

- 1 permis de construire, 1 permis de construire modificatif, 4 certificats d'urbanisme et 1 déclaration préalable déposés.
1 permis de construire modificatif refusé et 2 déclarations préalables accordées.
- 1 déclaration d'intention d'aliéner déposée. Pas de préemption.

COMMISSION TRAVAUX par Monsieur Jean-Marie THIÉBAULT, Adjoint au Maire

Travaux réalisés et en cours :

- Poursuite des travaux d'assainissement dans la rue Carlet, des travaux de restauration de l'église Saint-Lô, des travaux allée Vincent Van Gogh.
- Travaux par le SERPN pour le changement des canalisations en plomb dans la Grande rue (du feu d'Intermarché jusqu'au carrefour de La Poste) - date prévisionnelle de fin : fin février 2018.
- Entretien des massifs, arbustes et jardinières en ville - élagage d'arbrisseaux et arbustes.
- Plantation d'un pommier offert par la CCRS sur l'ex place du Général de Gaulle comme reconnaissance de l'identité normande et de son écosystème en vue d'une labellisation Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Nettoyage des façades sur les bâtiments : école de musique, 108 rue Carlet garderie « Les petits loups » et pavillon Claude Bastard.
- Contrôles périodiques des installations sportives « buts de football et skate parc », jeux Jean de Courcy et école maternelle « Le Vert Bocage ».
- Rénovation et mise en place du jeu sur l'espace Jean de Courcy.
- Suite de la distribution des containers poubelles pour le compte de la Communauté de communes Roumois Seine.
- Préparatifs pour les festivités : goûters de Noël des écoles, marché de Noël, animation des commerçants UCIA et galette des anciens.
- Travaux d'aménagement de la salle des mariages et du Conseil Municipal par le service technique dès vendredi 19 janvier 2018.

COMMISSION CULTURE, COMMUNICATION par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Réunion sur le projet du **centenaire de l'Armistice** : 22 janvier 2018
- Assemblée Générale de l'**École des Arts** : 27 janvier 2018 à 10 h 00, salle Phèdre
- Médiathèque Hector Malot** :
 - Spectacle « One two tri »** du 16 décembre 2017 : un bon moment interactif avec beaucoup d'enfants présents.
 - Nuit de la lecture** le 20 janvier 2018.
 - Recrutement de **Madame Géraldine DUBOIS**, bibliothécaire depuis le 8 janvier 2018 pour renforcer l'équipe de la Médiathèque Hector Malot.
- Chœur couleur** - procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 décembre 2017 présenté par Monsieur Jason FOLLOPE :
 - Inscrits : 28 jeunes et 41 adultes,
 - Animations 2017 : animations effectuées lors de la messe, à la Médiathèque Hector Malot, pour Halloween, participation au Forum des associations, commémoration du 11 novembre, concert à huit clos...
 - Monsieur PENITZKA a tenu à souligner la qualité des chanteurs de la chorale, l'augmentation des inscriptions suite à la participation au Forum des associations, et remercie la Ville et les services municipaux, le collège Simone Veil et les écoles pour leur soutien.
 - Projets 2018 : 5 concerts dans les églises de la région, partenariat sur le projet son et lumière de ROUTOT, projet d'enregistrement en studio, participation à la Nuit française avec le comité de jumelage, projet de concert gratuit à domicile « Chansons en chaussons » (N'hésitez pas à contacter la chorale si vous êtes intéressés).
 - Invitation du Conseil Municipal par la chorale au concert du vendredi 9 février 2018 à 20 h 30 à l'église Saint-Lô de BOURG-ACHARD participation avec une chorale d'étudiants d'YVETOT.
- Communauté de communes Roumois Seine** : réunion Commission Culture, sport et jeunesse le 19 janvier à 17 h 00, réunion communautaire le 31 janvier 2018 à 20 h 00 à la Maison des associations André Héry.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES par Madame Josette SIMON, Adjoint au Maire

- Organisation du temps scolaire (O.T.S.) - rentrée scolaire 2018** : Monsieur le MAIRE et Madame Josette SIMON indiquent avoir reçu un courrier de l'Inspection académique de l'Eure demandant confirmation du maintien ou de la modification des